PROPOSITION DE  X STAGE  CONTRAT APPRENTISSAGE  SERVICE CIVIQUE			
Intitulé du stage : Agent d'instruction en charge de la délivrance de documents à	Niveau d'études Bac +2		
l'usager			
Administration Préfecture des Yvelines	Durée du stage/Horaires 4 à 6 semaines 35 heures- présentiel de 7h par jour		
Domaine(s) fonctionnel(s) Réglementaire			
Localisation administrative et géographique Préfecture des Yvelines-1 avenue de l'Europe et 1 rue Jean Houdon La Direction d'accueil étant sur 2 sites	-78000 Versailles		
Vos activités principales (Exemple)  Instruit les demandes de laissez passer mortuaires, Délivre les récépissés au titre du greffe des associations loi 1901 ( reno Participe au contrôle des factures des fourrières Etablit les recensements archivage des services et assure diverses tâch			

# Votre environnement professionnel

### Activités du service

La Direction de la réglementation et des collectivités territoriales assure les missions suivantes: contrôle de légalité, dotations de l'État et contrôle budgétaire, contrôle des actes d'urbanisme, intercommunalité, organisation des élections politiques et professionnelles, autorisations en matière environnementale, polices administratives diverses (contrôle technique, repos dominical, greffe des associations, délivrance des cartes VTC Taxi)

# Composition et effectifs du service

La direction est composée de 45 agents répartis en 6 bureaux dont le Bureau de la Réglementation Générale au sein duquel le stage est proposé. Le bureau de la réglementation générale comprend deux sections qui traitent le greffe des associations et les laissez passer mortuaire d'une part et une seconde section qui traite notamment la délivrance de titres divers.

# Liaisons hiérarchiques

Chef de section ; chef de bureau et directrice

Liaisons fonctionnelles
 Opérateurs des pompes funèbres ; usagers

Liste des	pièces rec	ıuises ı	pour déi	poser u	ne candidature
LISEC GCS	picces ice	101363	pour ac	P03C: 4	ic callalaatalc

CV + Lettre de motivation

# Qui contacter :

plan10000@yvelines.gouv.fr